

Ce document renferme des renseignements essentiels sur la série A Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion financière MD inc. au 1 800 267-2332 ou à l'adresse mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca, ou visitez le md.ca/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création de la série :	23 décembre 2002	Gestionnaire du Fonds :	Gestion financière MD inc.
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2025 :	3,1 milliards de dollars	Gestionnaire de portefeuille :	Équipe de la Gestion multiactif au sein de Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,00 %	Sous-conseiller(s) :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.; Gestion de placements Manuvie (Canada, É.-U., Hong Kong)
		Distributions :	Revenu — Plusieurs fois par année Gains en capital — Chaque année, après le 15 décembre
		Placement minimal :	Initial - 3 000 \$ Additionnel - 1 000 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

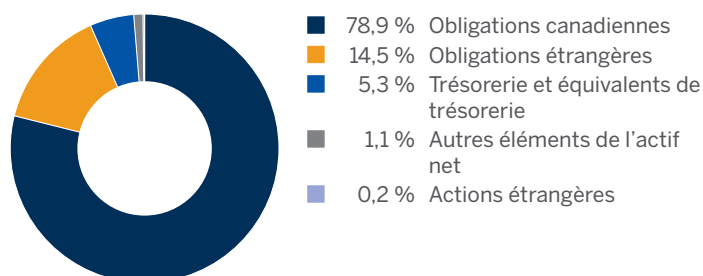
Le Fonds investit dans diverses obligations du gouvernement du Canada et des provinces, de municipalités et de sociétés ainsi que dans des obligations adossées à des actifs venant à échéance à court terme. Le Fonds peut également investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-après donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 avril 2025)

1. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 3,70 %, 15 juin 2029	6,3 %
2. Gouvernement du Canada, 3,50 %, 1 ^{er} mars 2028	5,7 %
3. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 2,85 %, 15 juin 2030	5,4 %
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,3 %
5. Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 ^{er} juin 2025	3,3 %
6. Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,25 %, 15 juin 2026	2,7 %
7. Province d'Ontario, coupon détaché générique, 0,01 %, 2 déc. 2026	2,5 %
8. Gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 ^{er} juin 2027	2,2 %
9. Gouvernement du Canada, 4,00 %, 1 ^{er} mars 2029	2,1 %
10. Banque Royale du Canada, 4,63 %, 1 ^{er} mai 2028	1,9 %
Pourcentage total des dix principaux placements	37,4 %
Nombre total de placements	754

Répartition des placements (au 30 avril 2025)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

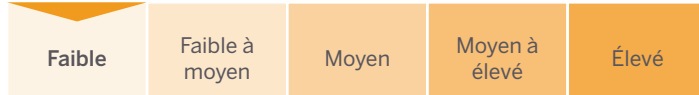
En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD - série A

Niveau de risque

Gestion financière MD inc. estime que la volatilité de ce Fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

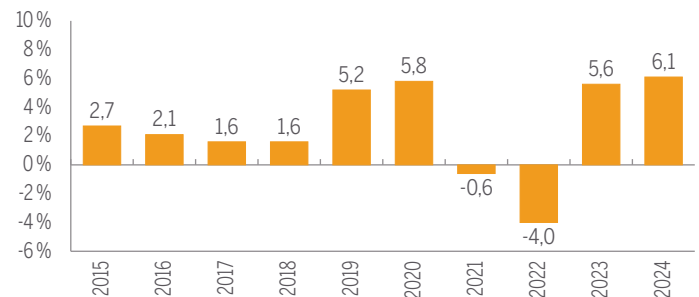
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A du Fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du Fonds chacune des 10 dernières années civiles. La valeur du Fonds a diminué pendant 2 de ces années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A du Fonds sur trois mois au cours des 10 dernières années jusqu'au 30 avril 2025. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	RENDEMENT	3 MOIS TERMINÉS	SI VOUS AVIEZ INVESTI 1 000 \$ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE
Meilleur rendement	4,2 %	le 31 décembre 2023	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 042 \$
Pire rendement	(3,0) %	le 30 avril 2022	Votre placement chuterait pour s'établir à 970 \$

Rendement moyen

Au 30 avril 2025, la personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds il y a 10 ans détiendrait aujourd'hui 1 283 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de 2,5 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs :

- qui recherchent un placement pivot pour le volet des titres à revenu fixe canadiens à court terme d'un portefeuille.
- qui recherchent un fonds collectif qui investit principalement dans des titres à revenu fixe dont l'échéance est à court terme.
- dont l'horizon de placement est de un an ou plus.

Ce Fonds ne convient pas à un investisseur qui recherche principalement une croissance du capital.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de revenu (c.-à-d., revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions imposables du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les placements et les fonds plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne s'appliquent à ce Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 0,00 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,00 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DU FONDS)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du Fonds.	0,00 %
Ratio des frais d'opérations Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,00 %
Frais du Fonds	0,00 %

Renseignements sur la commission de suivi

Gestion financière MD inc. ne verse aucune commission de suivi à l'égard des parts du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de comptes gérés	Les porteurs de parts versent des frais de comptes gérés proportionnels en fonction des actifs sous gestion pouvant atteindre au plus 1,56 %.
Frais de rachat anticipé	2 % du montant racheté ou échangé si le rachat ou l'échange a lieu dans les trente (30) jours de la date de l'achat ou de l'échange des parts.
Frais de transfert	135 \$, plus les taxes applicables (pour les transferts d'un régime enregistré MD à une autre institution financière).

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Gestion financière MD inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Gestion financière MD inc.
1870, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 6R7

Sans frais : 1 800 267-2332
Courriel : mdfunds.simplifiedprospectus@md.ca
Internet : md.ca/fr

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.